

Préface

Le présent Rapport sur la coopération pour le développement, le premier à sortir sous mon égide puisque j'ai accédé à la présidence du CAD en février 2008, paraît à un moment mémorable – et plein de défis – de l'histoire du CAD. Avec le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui vient de se terminer à Accra, nous percevons plus précisément que jamais ce que requiert la concrétisation des cibles fixées dans la Déclaration de Paris – et des Objectifs du millénaire pour le développement. Dans le même temps, il est tout à fait évident que des doses accrues des remèdes traditionnels n'y suffiront pas.

La scène du développement a subi des transformations radicales depuis la création du CAD : les acteurs et les problématiques ne cessent de s'y multiplier, et les règles du jeu – par force – de changer. En cette année 2008, les structures – formelles et informelles – établies de gouvernance internationale ont été ébranlées jusque dans leurs fondements en l'espace de quelques semaines, et de nombreux observateurs voient là le signe annonciateur de changements profonds et durables. C'est dans ce contexte que le CAD s'est lancé dans un exercice de réflexion stratégique afin de tenter de déterminer les évolutions et adaptations probables de la coopération pour le développement au cours des vingt prochaines années, et les conséquences qui en résulteront pour ses propres travaux.

À ce propos, je tiens à saluer mon prédécesseur, Richard Manning, grâce à qui j'ai hérité d'un comité non seulement qui est prêt, il l'a montré, à affronter de nouveaux défis et à se mettre à leur hauteur, mais aussi qui, sous sa présidence, a assumé un rôle central dans le domaine le plus essentiel du programme d'action international actuel en matière de coopération pour le développement, celui de l'efficacité de l'aide.

C'est aussi ce thème qui sert de trait d'union entre tous les chapitres du présent Rapport. Dans cette édition 2008, nous nous pencherons en effet sur ce qui a été accompli à Accra, les nouveaux défis qui en résultent, et les mesures et comportements à adopter pour remplir nos ambitions à l'égard du développement.

Prenant comme point de départ la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra, le chapitre 1 replace la coopération pour le développement dans le contexte plus général de la mondialisation et tente d'apporter une réponse à quelques questions qu'il est indispensable de se poser pour déterminer nos chances de relever avec succès les défis de notre siècle. Le chapitre 2 s'intéresse ensuite à « l'architecture » internationale de l'aide – autrement dit, le degré de fragmentation de l'aide – sur la base des conclusions d'une récente étude du CAD. Le chapitre 3 s'appuie sur cette même étude pour analyser la prévisibilité de l'aide. Cette dernière – notion qui n'a fait son entrée dans les objectifs d'efficacité de l'aide que depuis peu, au cours des préparatifs du Forum de haut niveau d'Accra – est essentielle car elle constitue une condition préalable incontournable pour une budgétisation, une programmation et une mise en œuvre efficaces. En l'absence d'informations adéquates sur les ressources dont ils disposeront, les gouvernements ne peuvent obtenir de résultats. Le chapitre 4 contient une synthèse des principaux rapports qui ont contribué à mettre en évidence les priorités pour les donateurs et les pays partenaires, et les raisons pour lesquelles une action dans ces domaines est susceptible de produire rapidement des avancées très concrètes. À partir d'études de cas, le chapitre 5 montre ensuite les retombées du programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide pour le traitement de questions transversales fondamentales comme l'égalité des sexes, le respect des droits de l'homme et la protection de

l'environnement. Comme dans les précédentes éditions, le dernier chapitre fournit un aperçu des programmes d'aide des membres du CAD et de leur performance dans ce domaine ; en outre, une section y est consacrée aux autres pays de l'OCDE ainsi qu'à des acteurs importants extérieurs à la zone.

Le Rapport sur la coopération pour le développement demeure la source la plus complète au monde de statistiques sur la coopération pour le développement, et sa couverture s'est même élargie ces dernières années avec l'intégration progressive de données sur les ressources assorties de conditions libérales provenant de sources autres que les membres du CAD. Établir le compte, sur la base de chiffres totalement comparables, de tous les apports à des conditions de faveur demeure une grande priorité de la communauté internationale et le CAD est déterminé à œuvrer à cet objectif.

Pour conclure cette préface, je souhaiterais exprimer mes remerciements et ma gratitude au Secrétariat du CAD, dont le formidable dévouement des agents de tous niveaux garantit le bon fonctionnement du Comité et de ses organes subsidiaires, de même qu'aux délégués auprès du CAD, qui constituent les forces vives du CAD et dont le concours et le soutien m'ont été précieux pour effectuer mes premiers pas de Président, et enfin aux présidents et membres des bureaux de tous les groupes de travail et réseaux du CAD.

Eckhard Deutscher
Président
Comité d'aide au développement



Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>. Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien. Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2009

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Deutscher, Eckhard (2009), « Préface », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2009-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.